



Guéret, le 5 juin 2018

Communiqué de presse

Lettre de mission de Madame Magali DEBATTE Préfète de la Creuse

Monsieur le Premier Ministre a adressé à Madame Magali DEBATTE, Préfète de la Creuse, sa lettre de mission.

Cette lettre de mission précise les grands objectifs, le calendrier et la méthode de travail à appliquer pour développer des initiatives locales expérimentales.

Dès le vendredi 8 juin 2018, la Préfète de la Creuse réunira, à partir de 14h00, le Comité de pilotage du Plan Particulier pour la Creuse pour faire le point des propositions concrètes des 17 groupes de travail mis en place.

Contact Presse : Jean-François RENGEAR Tél 05.55.51.58.95
Préfecture de la Creuse - Place Louis Lacrocq - B.P. 79 - 23011 Guéret Cedex
Tel : 0810 01 23 23 - Fax : 05.55.52.48.61 - www.creuse.gouv.fr



Préfet de la Creuse



Préfet 23

Le Premier Ministre
CAB/2080/15298

Paris, le 4 JUIN 2018

Madame la Préfète,

Vous venez d'être nommée Préfète de la Creuse chargée notamment de redynamiser un territoire dont la fragilisation appelle des mesures expérimentales inédites. Votre mission nécessitera un engagement de tous les instants ainsi qu'une implication innovante des services de l'Etat.

Depuis que le Président de la République a reçu les élus creusois le 17 octobre 2017 au Palais de l'Elysée pour les assurer du soutien de l'Etat, un travail important a été engagé par votre prédécesseur en matière de prospective, de stratégie et de conception de projets. Je vous demande de le poursuivre en lui donnant à présent une traduction concrète, en veillant à associer le plus étroitement possible l'ensemble des forces vives du département de la Creuse, au premier rang desquelles les élus, ainsi que les différents échelons nationaux, régionaux, départementaux et infra-départementaux.

Vous serez en charge de libérer les ressorts de développement existant en Creuse démontrant ainsi qu'il n'y a pas de fatalité pour des territoires éloignés du ressort des grandes métropoles et de leur aire de développement.

Les enjeux pourront se résumer en deux points principaux. Le premier sera de concevoir des projets qui mettent en évidence les atouts du territoire et ses facteurs de croissance interne. Le second sera de concentrer les capacités de l'Etat pour les appliquer là où le territoire en a le plus besoin.

Vos objectifs pourront se traduire comme suit.

1. Suite à la mobilisation des élus, la traduction en projets

A l'occasion de la réunion interministérielle du 12 janvier 2018, mon cabinet a décidé de plusieurs mesures auxquelles vous donnerez suite en vous appuyant sur le directeur de projet désigné par le ministère de l'intérieur, qui vient en appui de votre équipe préfectorale afin de renforcer les moyens en ingénierie territoriale.

En lien étroit avec le préfet de région, vous pourrez compter sur les appuis de la future agence nationale de la cohésion des territoires, du Commissariat Général à l'Egalité des Territoires, de l'agence numérique, de la caisse des dépôts et consignation, et de Business France.

Madame Magali DEBATTE
Préfète de la Creuse
Place Louis Lacrocq
23011 GUERET Cedex

2. Des modes d'action publique innovants

Au-delà des projets opérationnels et du caractère soutenable pour les finances publiques auquel vous accorderez une attention scrupuleuse, et des instances de gouvernance que vous coordonnerez pour leur mise en oeuvre, j'entends que vous définissiez des modes d'action publique innovants et performants qui pourront préfigurer un modèle répliquable sur d'autres territoires ruraux aux caractéristiques proches de celles de la Creuse.

3. Un travail d'élaboration associant les partenaires institutionnels à tous les niveaux de l'administration ainsi que les citoyens.

Dès votre arrivée, vous réunirez les élus pour faire le point des propositions issus de leurs travaux au sein du comité de pilotage créé à cet effet et soumettrez les résultats à consultation publique.

Vous poursuivrez le travail d'élaboration de feuilles de route départementales en lien avec les ministères, la préfecture de région ainsi que les directions régionales concernées, visant à mettre en oeuvre les politiques publiques notamment en matière de culture, d'agriculture et d'alimentation, de transition écologique et solidaire, de sport, des affaires étrangères concernant le tourisme, de l'économie et des finances concernant les questions fiscales.

4. La remise de vos propositions en vue d'une signature d'un contrat de développement territorial

Vous me remettrez d'ici le 15 juillet, en lien avec l'agence nationale de la cohésion des territoires, un projet de contrat de développement du territoire de la Creuse. Celui-ci devra s'articuler avec les autres outils publics existants ou à venir que sont notamment le contrat de plan Etat-Région, les contrats de ruralité, et le contrat coeur de ville.

Ce contrat pourra faire l'objet d'une signature avec l'ensemble des élus dans le courant du second semestre.

Je vous prie d'agréer, Madame la Préfète, l'expression de mes respectueux hommages.


Edouard PHILIPPE
